

DEMANDE DE CRÉDIT

Séance du Conseil général du 13 décembre 2023

Objet :

Mise en séparatif et renouvellement du réseau d'eau potable, réfection de la route, secteur Chemin de la Moilleta
Demande de crédit d'ouvrage de CHF 1'770'000.00



Descriptif de la demande :

Actuellement les habitations du Chemin de la Moilleta sont presque toutes raccordées dans un collecteur mixte. À la suite de la réalisation du collecteur EU de la Moilleta-Porcherie et pour permettre l'évacuation des EU du centre du village lors de la réalisation du projet Valtraloc, nous devons réaliser la mise en séparatif de ce quartier. C'est l'entier du Chemin de la Moilleta qui sera concerné par les travaux.

Les investigations dans le cadre du crédit d'étude ont eu lieu cette année et 16 biens-fonds sont concernés par la mise en séparatif. Cette mesure répond au PGEE communal. Ce projet demande la construction de 2 nouveaux collecteurs, un pour les EU et un pour les EC sous la route. L'écoulement sera entièrement en gravitaire. Ces nouveaux collecteurs seront raccordés aux réseaux séparatifs existants.

Dans ce projet sont prévus les raccordements connexes des futurs collecteurs suivants :

- Collecteur EU et EM du centre du village (projet Valtraloc)
- Collecteur EU et EC du futur quartier du Pré de la Cure
- Collecteur EU de la Route de l'Adrey et de l'Est du quartier du Bugnon



La route sera rénovée à l'identique. Cependant le tracé de celle-ci sera corrigé en fonction de la mise à jour actuelle des mensurations officielles du cadastre. Il est prévu de marquer le cheminement piétonnier par un liseré de pavés uniquement à but visuel.

La mise à 30 km/heure du quartier sera réalisée après les travaux.

Il n'est pas prévu de réalisation spécifique à l'entrée du Chemin de la Moilleta. Les aménagements futurs sont prévus dans le projet Valtraloc.

Des sondages ont été effectués au niveau du coffre de la route et celui-ci est récupérable.



Réalisation de la mise en séparatif, rénovation du réseau EP et de la route d'accès du Chemin de la Moilleta

- Le crédit d'ouvrage englobe toute la réalisation du projet
- Mise à l'enquête : printemps 2024
- Réalisation : dès l'automne 2024

Le Conseil communal sollicite l'autorisation du Conseil général pour un crédit d'ouvrage de CHF 1'770'000.00, pour la mise en séparatif, le renouvellement du réseau d'eau potable, et la réfection de la route secteur Chemin de la Moilleta, réparti comme suit :

Eau :	CHF	260'000.00
Epuration :	CHF	900'000.00
Route :	CHF	610'000.00
<i>(dont diverses participations CC et Commune :</i>	<i>CHF</i>	<i>15'000.00)</i>

6150.5010.13 Chemin de la Moilleta – mise en séparatif, rénovation eau potable et route - route
7101.5031.13 Chemin de la Moilleta – mise en séparatif, rénovation eau potable et route – eau potable
7201.5032.13 Chemin de la Moilleta – mise en séparatif, rénovation eau potable et route - épuration

Financement :

Par emprunt ou par liquidités : CHF 1'770'000.00

Frais financiers :

Intérêts estimatifs totaux : CHF 44'250.00

Intérêts estimatifs route 2.5 % : CHF 15'250.00

Intérêts estimatifs épuration 2.5 % : CHF 22'500.00

Intérêts estimatifs eau 2.5 % : CHF 6'500.00

Amortissements totaux : CHF 29'750.00

Amortissement routes 2.5 % : CHF 15'250.00

Amortissement épuration 1.25 % : CHF 11'250.00

Amortissement eau 1.25 % : CHF 3'250.00

Charges annuelles : CHF 74'000.00